



PAR COURRIEL

Québec, le 22 mai 2024



N/Réf. : 91457

Objet : Votre demande d'accès aux documents

[REDACTED],

Nous donnons suite à votre demande d'accès, reçue le 4 avril dernier, laquelle est ainsi libellée :

« [...] je désire recevoir les documents suivants :

- La liste des achats effectués par votre organisation entre le 1^{er} mars et le 31 mars 2023 (ex : matériel informatique, iPad, iPhone, mobilier de bureau, etc.). Pour chacun des achats, veuillez nous indiquer :
 - Le fournisseur ;
 - Une brève description des achats ;
 - La quantité ;
 - Le montant. »

Vous trouverez ci-joint le document détenu par le Secrétariat du Conseil du trésor concernant votre demande.

Nous vous indiquons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez en pièce jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Veuillez agréer, [REDACTED], nos salutations distinguées.

Original signé

Maxime Perreault
Responsable de l'accès aux documents et
de la protection des renseignements personnels

p. j.

Liste des achats effectués au SCT pour la période du 1^{er} au 31 mars 2023

Fournisseur	Montant avant taxes	Quantité	Description
Thomson Reuters Canada	64,00 \$	1	Achat de documentation (<i>Lois du travail</i>)
LexisNexis Canada inc.	192,95 \$	1	Achat de documentation (<i>Santé et Sécurité Travail</i>)
The institute of internal Auditors	350,79 \$	1	Achat de documentation (<i>Audit interne</i>)
Présence Informatique inc.	1 240,00 \$	1	Acquisition de fauteuil ergonomique
Boutiques Métiers d'art du Québec	90,00 \$	1	Acquisition de cadeau - 35 ans de service (reconnaissance)
Ateliers Styltec inc., Les	1 415,00 \$	2	Acquisition de fauteuil ergonomique
Solutions M3	1 220,00 \$	1	Acquisition de fauteuil ergonomique
Novenco inc. (Hamster)	100,07 \$	N/A	Fournitures de bureau
Novenco inc. (Hamster)	645,78 \$	N/A	Fournitures de bureau
Novenco inc. (Hamster)	94,96 \$	N/A	Fournitures de bureau
Novenco inc. (Hamster)	368,64 \$	N/A	Fournitures de bureau
Novenco inc. (Hamster)	145,78 \$	N/A	Fournitures de bureau
Novenco inc. (Hamster)	78,83 \$	N/A	Fournitures de bureau
Novenco inc. (Hamster)	35,55 \$	N/A	Fournitures de bureau
Novenco inc. (Hamster)	51,60 \$	N/A	Fournitures de bureau
Novenco inc. (Hamster)	67,45 \$	N/A	Fournitures de bureau
Novenco inc. (Hamster)	41,46 \$	N/A	Fournitures de bureau
Novenco inc. (Hamster)	3,34 \$	N/A	Fournitures de bureau
Novenco inc. (Hamster)	3,90 \$	N/A	Fournitures de bureau
Novenco inc. (Hamster)	264,36 \$	N/A	Fournitures de bureau
Novenco inc. (Hamster)	16,10 \$	N/A	Fournitures de bureau
Novenco inc. (Hamster)	53,53 \$	N/A	Fournitures de bureau
Bain Dépôt	165,51 \$	N/A	Dépenses en aménagement de bureau
Home Hardware	30,98 \$	N/A	Dépenses en aménagement de bureau
ThefLoorbox.ca	703,70 \$	N/A	Dépenses en aménagement de bureau
9432-9836 Québec inc.	15 431,59 \$	N/A	Dépenses en aménagement de bureau
Le marché du store	1 480,89 \$	N/A	Dépenses en aménagement de bureau
Ameublements Tanguay	351,98 \$	1	Acquisition d'un téléviseur
Sodexo Québec limitée	1 000,00 \$	2	Acquisition de machines distributrices
Richelieu Hardware Canada Ltd	133,92 \$	N/A	Dépenses en aménagement de bureau
Quincaillerie Richelieu ltée	245,40 \$	N/A	Dépenses en aménagement de bureau
Pelletier Déco Surfaces	276,95 \$	N/A	Dépenses en aménagement de bureau
Ikea	316,82 \$	N/A	Dépenses en aménagement de bureau
Ciot Québec inc.	144,02 \$	N/A	Dépenses en aménagement de bureau
Ciot Québec inc.	82,22 \$	N/A	Dépenses en aménagement de bureau
Bain Dépôt	59,99 \$	N/A	Dépenses en aménagement de bureau
Bain Dépôt	150,00 \$	N/A	Dépenses en aménagement de bureau
Zone	215,50 \$	N/A	Dépenses en aménagement de bureau
Lumen	1 590,36 \$	N/A	Dépenses en aménagement de bureau
Multi Luminaire	150,00 \$	N/A	Dépenses en aménagement de bureau
Multi Luminaire	606,12 \$	N/A	Dépenses en aménagement de bureau
Home Depot	130,48 \$	N/A	Achat de quincaillerie
Ikea	95,92 \$	N/A	Dépenses en aménagement de bureau
Muralunique.com	698,00 \$	N/A	Dépenses en aménagement de bureau
Richelieu Hardware Canada Ltd	366,55 \$	N/A	Dépenses en aménagement de bureau
Multi Luminaire	220,99 \$	N/A	Dépenses en aménagement de bureau
Best Buy	913,74 \$	1	Acquisition d'un téléviseur
Deschenes	39,74 \$	1	Dépenses en aménagement de bureau
9232-5919 Québec inc. (Persienne Design)	8 000,00 \$	61	Dépenses en aménagement de bureau
Teknion Roy & Breton inc.	4 930,80 \$	N/A	Dépenses en aménagement de bureau
Teknion Roy & Breton inc.	3 532,20 \$	N/A	Dépenses en aménagement de bureau
Teknion Roy & Breton inc.	48 042,90 \$	N/A	Dépenses en aménagement de bureau
Teknion Roy & Breton inc.	51 491,50 \$	N/A	Dépenses en aménagement de bureau
Teknion Roy & Breton inc.	39 886,20 \$	N/A	Dépenses en aménagement de bureau
Teknion Roy & Breton inc.	22 571,40 \$	N/A	Dépenses en aménagement de bureau
Teknion Roy & Breton inc.	24 198,90 \$	N/A	Dépenses en aménagement de bureau
Teknion Roy & Breton inc.	6 415,80 \$	N/A	Dépenses en aménagement de bureau
Couvre-planchers déco tendance inc.	3 826,92 \$	N/A	Dépenses en aménagement de bureau
Micro Logic Sainte-Foy ltée	7 048,00 \$	800	Acquisition de licences Antidote
Northern Micro	5 091,00 \$	6	Acquisition de tablettes électroniques
Murf inc.	420,51 \$	1	Acquisition de licence Murf Pro
Canadian Tire	159,99 \$	N/A	Dépenses en aménagement de bureau
Northern Micro	4 575,00 \$	50	Acquisition de casques d'écoute
Northern Micro	2 225,00 \$	50	Acquisition de casques d'écoute
Present	771,00 \$	5	Acquisition de licences PDF
Present	456,00 \$	5	Acquisition de licences PDF
Amazon.com.ca, inc.	545,89 \$	10	Acquisition de clés d'identification
AVI-SPL Canada Ltee.	964,00 \$	1	Acquisition d'un appareil Logitech Swytch
Northern Micro	925,00 \$	100	Acquisition de câbles
Northern Micro	5 340,00 \$	60	Acquisition d'ensembles clavier/souris
Northern Micro	2 200,00 \$	40	Acquisition d'ensembles clavier/souris
Elco Systems inc.	25 357,50 \$	150	Acquisition de moniteurs
Attractif inc.	684,00 \$	3	Renouvellement d'abonnements du système de diffusion dynamique des écrans
Zone Université Laval	125,78 \$	1	Acquisition d'un stylet
Accès électronique	69,80 \$	10	Acquisition de câbles
AgileBits inc.	11 688,30 \$	65	Acquisition de licences 1 Password
Genially	338,35 \$	1	Licence et droit d'utilisation logiciel de création Genially
Archambault	135,00 \$	1	Achat de documentation (<i>Contrats municipaux</i>)
Renaud-Bray	224,00 \$	1	Achat de documentation (<i>Contrats des organismes publics</i>)
Métro	59,91 \$	N/A	Achats de produits pour la tenue d'une réunion ministérielle

AVIS DE RE COURS

À la suite d'une décision rendue en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, L.R.Q., c. A-2.1.

RÉVISION

a) Pouvoir

L'article 135 de la loi prévoit qu'une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels peut demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision.

La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art.137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

Québec

525, boul. René-Lévesque Est
Bureau 2.36
Québec (Québec) G1R 5S9

Téléphone : 418 528-7741
Télécopieur : 418 529-3102

Montréal

500, boulevard René-Lévesque Ouest
Bureau 18.200
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Téléphone : 514 873-4196
Télécopieur : 514 844-6170

Téléphone sans frais pour les deux bureaux : **1-888-528-7741**

Courrier électronique : ca.i.communications@ca.i.gouv.qc.ca

b) Motifs

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) Délais

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les trente jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de trente jours (art. 135).